

**SUPPLÉMENT DE FIXATION DE PRIX N° 7 DATÉ DU 17 AOÛT 2000
À UN PROSPECTUS PRÉALABLE SIMPLIFIÉ DATÉ DU 25 AVRIL 2000**

Les titres décrits dans le présent supplément de fixation de prix, ainsi que dans le prospectus daté du 25 avril 2000 (le «prospectus»), ne sont offerts que là où l'autorité compétente a accordé son visa; ils ne peuvent être proposés que par des personnes dûment inscrites. Aucune commission des valeurs mobilières ou autorité similaire ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts dans le prospectus; toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction.

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE
Billets à moyen terme
(non garantis)

Modalités de l'émission

N° CUSIP : 53947ZAM9

Montant en capital (\$ CA) : 15 000 000 \$

Date du paiement de l'intérêt : le 7 juin, à compter du 7 juin 2001

Date d'émission : le 22 août 2000

Date d'échéance : le 7 juin 2040

Date de livraison : le 22 août 2000

Commission des placeurs pour compte : 0,50 %

Prix d'émission : 98,864 % plus les intérêts courus sur 76 jours à compter du 7 juin 2000

Placeur pour compte participant : Financière Banque Nationale Inc.

Taux d'intérêt : 7,00 % par année

Forme du billet : inscription en compte seulement

Produit net revenant à Les Compagnies Loblaw Limitée : 14 973 230,14 \$ CA

Modalités du remboursement : Les billets sont remboursables moyennant un avis d'au plus 60 jours et d'au moins 30 jours, au gré de la société, en totalité en tout temps et en partie à l'occasion, à un montant égal au plus élevé du taux de rendement d'obligations du Canada (défini ci-après) ou du pair, ainsi que les intérêts courus et impayés jusqu'à la date fixée pour le remboursement. Par «taux de rendement d'obligations du Canada», on entend un prix calculé de façon à procurer un rendement à l'échéance qui correspond au rendement d'une obligation du Canada majoré de 0,30 % le jour ouvrable précédant la date à laquelle le remboursement est autorisé. Par «rendement d'une obligation du gouvernement du Canada» à toute date, on entend le rendement à l'échéance à cette date, composé semestriellement, que procurerait une présumée nouvelle émission d'obligations du gouvernement du Canada non remboursables libellées en dollars canadiens si elles avaient été émises au Canada, à 100 % de leur capital à cette date, et dont la durée à l'échéance est la même que celle qui reste pour les billets.

Documents intégrés par renvoi

Le prospectus dans lequel le présent supplément de fixation de prix est réputé intégré par renvoi intègre également par renvoi certains autres documents d'information désignés de la société qui ont été déposés auprès des diverses commissions des valeurs mobilières dans chacune des provinces du Canada. Les états financiers consolidés non vérifiés intermédiaires de la société pour les périodes terminées le 25 mars 2000 et le 17 juin 2000 et les calculs de la couverture par l'actif et de la couverture des intérêts qui les accompagnent sont également spécifiquement intégrés par renvoi dans le prospectus et en font partie intégrante.